



France-Afrique : pourquoi la France se laisse-t-elle accuser de tous les maux ?

De passage à Paris en avril dernier, pour promouvoir l'agriculture congolaise et ses énormes potentialités, à l'invitation du groupe parlementaire d'amitié France-République démocratique du Congo, **Aimé-Pascal Mongo-Lokonda**, député de la Province du Mai-Ndombe et président du Cnarc (Congrès national africain pour le réveil du Congo), parti allié du Président Félix Tshisekedi, a clairement regretté que la politique française actuelle ne se montre pas plus solidaire d'un pays ami.

Il a ainsi déclaré au magazine *Mon-dafrique* : « *Les Français sont de vrais amis des Congolais. Il y a trente ans, les militaires français ont sauvé des vies humaines au Rwanda et nous ne comprenons absolument pas la raison pour laquelle les gouvernants français s'auto-culpabilisent.* En 1994, le Congo était en



Aimé-Pascal Mongo-Lokonda :
“Les militaires français ont sauvé des vies humaines au Rwanda et nous ne comprenons absolument pas la raison pour laquelle les gouvernants français s'auto-culpabilisent.”

paix, l'Onu lui avait demandé d'ouvrir ses frontières pour accueillir les populations en détresse. Depuis, la RDC ne vit que de tueries avec douze millions de victimes... et, silence radio. »

Par ces propos, Aimé-Pascal Mongo ne fait que relayer le sentiment dominant du plus grand pays francophone d'Afrique. Le Congo ne comprend pas pourquoi la France, seul pays à être intervenu sur un mandat

de l'Onu pour faire cesser les massacres au Rwanda, se laisse accuser de tous les maux, tout en privilégiant outrageusement le Rwanda dans sa politique régionale à l'heure où les énormes richesses minières du Congo suscitent les convoitises de son voisin de l'est.

La visite en France de M. Aimé-Pascal Bongo, lui-même exploitant agricole, avait avant tout pour but de sensibili-

► ser la France, à la fois à la nécessité de mettre fin aux saccages des terres agricoles et des troupeaux bovins par des éleveurs venus de l'est et à son intérêt à contribuer au développement de l'agriculture locale. En dépit d'un énorme

potentiel et de terres extrêmement fertiles, le Congo est désormais contraint d'importer ses produits alimentaires du fait des massacres incessants.

Un conflit extrêmement meurtrier qui laisse le monde indifférent. ■

ACTUALITÉS

Ferhat Mehenni proclame l'indépendance de la Kabylie



Le 20 avril dernier, le président du MAK, Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie, Ferhat Mehenni, a proclamé l'indépendance de la Kabylie à New-York, devant le siège des Nations-Unies et une foule composée essentiellement de la diaspora kabyle en Amérique du nord. Le président du MAK s'est notamment appuyé sur le fait que, d'une part, l'annexion de la Kabylie à l'Algérie française n'est « attestée par aucun acte de reddition ou de capitulation de la Kabylie » et, d'autre

part, qu'une telle reddition ou capitulation n'a jamais été effective non plus vis-à-vis de l'Algérie, pour annoncer l'adoption d'une constitution kabyle et la mise en circulation d'une carte d'identité. Pour l'instant, il semble que le gouvernement algérien ait anticipé cette déclaration d'indépendance. Ferhat Mehenni a, en effet, été condamné par contumace le 17 janvier dernier à vingt ans de prison pour « actes terroristes et subversifs attentatoires à la sécurité de l'État et à l'unité nationale ». ■



La France aurait aussi spolié l'Algérie... de ses archives !

Un certain Laïd Rebigha, ministre algérien des moudjahiddin, vient d'adresser une forme de satisfecit à la commission mixte d'historiens dont il juge le travail « appréciable ». La commission affirme avoir « enregistré une avancée significative sur la numérisation et l'ouverture d'un portail permettant l'accès aux archives des premières décennies de la colonisation », en réponse à une



précédente affirmation du même Laïd Rebigha selon qui « la spoliation (sic) et le vol des archives étaient systématiques et se sont poursuivis depuis le début de la colonisation jusqu'à l'indépendance ». À transmettre à ceux qui croient que la commission avait été mise en place dans un autre but que de satisfaire l'Algérie ; celui de rétablir la vérité historique, par exemple. ■



À Béziers, le marronnier fleurit toujours en mars

Le marronnier finira par devenir lassant. Chaque année, aux alentours du 19 mars, depuis l'élection de Robert Ménard à la mairie en 2014, tout ce que la région biterroise compte de militants d'extrême-

gauche et de tenants de la repentance se rassemble au pied du panneau **Rue du Commandant Denoix de Saint Marc (1922-2013)**, héros français, pour débaptiser la rue et lui donner le nom de **19 mars 1962**. Mieux vaut un haussement d'épaules : en d'autres temps, les comiques rassemblés sous le nom de Branquignols s'étonnaient qu'à Londres les rues n'aient que des noms de défaites... Sur le même



thème, un peu plus au nord, ne nous privons pas de l'honneur de souligner la position de l'Ajir de Lozère et de sa présidente pour la région Occitanie, Ghali Thami, qui a refusé de participer à la cérémonie organisée ce même

19 mars à Mende en rappelant que « cette date a marqué le début d'un calvaire pour les familles de Harkis et les Pieds-Noirs morts dans d'atroces souffrances, après le 19 mars, bafouant le respect des accords d'Évian ». Elle a également souligné que « tous les présidents de la République avant François Hollande ont refusé que le 19 mars soit une commémoration officielle ». À bon entendeur, salut ! ■

Délinquance : le ministère confirme ce que n'importe qui peut constater

En dépit de décennies de dénégations, les faits sont têtus. Le Service statistique interministériel de la sécurité intérieure a publié l'hiver dernier un document confirmant notamment la surreprésentation de certaines populations étrangères dans la délinquance.

Comme l'a relevé **Nicolas Pouvreau-Monti**, co-fondateur et directeur de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie, « toutes infractions confondues [les actes de délinquance] sont deux fois supérieurs à la part de la population étrangère dans la population générale. Et, pour les infractions commises dans les transports, elle est, pour les ressortissants de pays d'Afrique, dont Maghreb hors binational, onze fois supérieure à leur poids démographique. » ■

Le bulletin d'été du Secours de France – début juin – reviendra largement sur ces questions avec, entre autres, un article sur une conférence animée par Michel Aubouin, ancien directeur de l'accueil, de l'intégration et de la citoyenneté au ministère de l'Intérieur, suivie d'une longue interview.

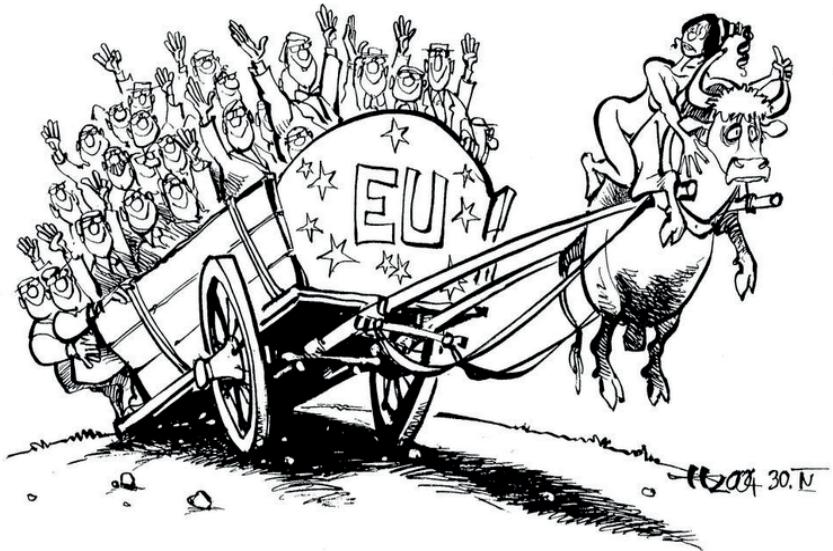


Appel à un référendum contre la fédéralisation de l'Union européenne

Le *Figaro* du 24 avril a publié une tribune signée par une cinquantaine de personnalités [I] de premier plan appelant à la tenue d'un référendum pour que les Français se prononcent en toute connaissance de cause sur la dérive fédéraliste qui les dépossède chaque jour de leur souveraineté, au mépris de la constitution qui stipule, en son article 3, que « *la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum* ».

Les signataires relèvent que le 29 novembre dernier, l'Assemblée nationale a voté une résolution prévoyant « *explicitement que les affaires étrangères, la sécurité commune, la défense, l'industrie et l'éducation deviennent des compétences partagées de l'Union européenne* ».

Cette résolution entraîne donc la suppression du droit de veto des États avec, par exemple, pour conséquence, l'envoi de soldats français à la demande de l'OTAN sur un théâtre d'opération sans que le Parlement français, ni même le ministre des Armées ou le président de la République, n'aient leur mot à dire. Publiée à quelques semaines des élections au parlement européen, cette tribune qui n'hésite pas à qualifier l'Union européenne de « *prison des peuples* » allant plus loin même que l'Union



▲ Source : *Hitzinger Karikaturen 2004*. L'auteur reprend ici le mythe d'Europe, princesse enlevée par le dieu Zeus qui l'avait charmée en prenant l'apparence d'un Taureau.

sovietique et son concept de « *souveraineté limitée* » des pays satellites, doit être vue comme un appel ultime à rendre la parole au peuple avant que les limites soient irrévocablement franchies. ■

[I] Parmi les signataires : Pierre Mazeaud, ancien président du Conseil constitutionnel, Jean-Éric Schoettl, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel, les politologues Stéphane Rozès et Benjamin Morel, les philosophes Michel Onfray, Marcel Gauchet, Pierre-André Taguieff, les professeurs Anne-Marie Le Pourhiet, Benjamin Morel, l'ambassadeur de France Xavier Driencourt, l'ancien ministre Arnaud Montebourg...

Indemnisation d'enfants de harkis

La loi de reconnaissance et de réparation du 23 février 2022 avait fixé à 1 000 € par année de séjour en camp, le montant de l'indemnisation des harkis concernés. Sur requête de cinq descendants de harkis, dont quatre de la même famille, la

Cour européenne des droits de l'homme, a considéré cette comme insuffisante et l'a relevée à 4 000 €. Les motivations de la CEDH pourraient aboutir à relever l'indemnisation de tous les harkis, pour l'instant limitée aux seuls requérants. ■



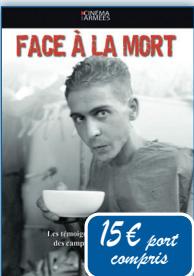
Une plaque à Caen pour les victimes de 1962

Le maire de Caen, Joël Bruneau, a choisi le 12 mai, jour de la fête de Jeanne d'Arc, à 11 heures, pour inaugurer une plaque à la mémoire des victimes post accords d'Évian. Cette plaque qui sera posée devant la statue de Jeanne d'Arc par l'Association nationale des Français d'Afrique du nord et l'Association des familles de victimes, rendra hommage aux victimes du 26 mars 1962 à Alger et du 5 juillet à Oran. ■



Pour rétablir la vérité sur l'histoire récente de notre pays...

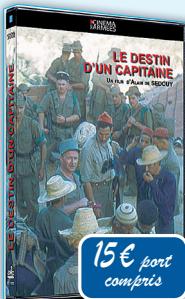
Voici les DVD du Secours de France !



Face à la mort

Hommes de troupes, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh...

15€ port compris

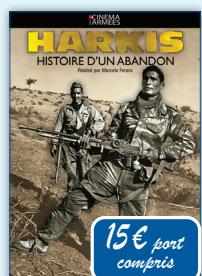


Le destin d'un capitaine

Le destin d'un capitaine

L'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS est illustré par les années au cours desquelles Georges Oudinot rallia à la France les habitants des Beni Douala

15€ port compris



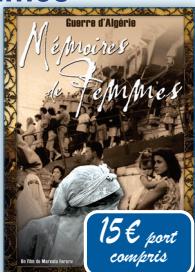
Harkis, histoire d'un abandon

Un film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : "Venez à la France, Elle ne vous trahira pas !"

15€ port compris

Guerre d'Algérie : mémoires de femmes

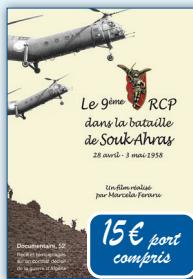
La guerre d'Algérie fut aussi une affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi souvent les victimes.



15€ port compris

Le 9^e RCP dans la bataille de Souk Ahras

Fin avril 1958 : le FLN décide un passage en force pour pénétrer en Algérie. Cette bataille aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.



15€ port compris

Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

Le retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine" et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage.



15€ port compris



Harkis, l'héritage. Un récit français

par Marcela Feraru et Jean-Marie Schmitz

Que ressentent-ils à l'égard de la France d'aujourd'hui ? Que nous ont-ils légué ? Que leur devons-nous ? Que souhaitent-ils transmettre ? Les témoins interrogés, enfants et petits-enfants de Harkis, sont écrivains, sportifs de haut niveau, élus, médecins, enseignants, militaires...

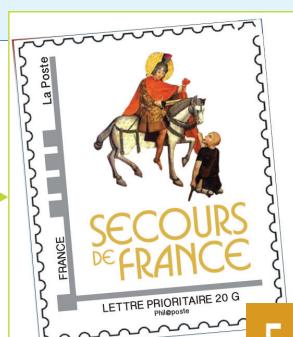
Chèque à l'ordre et à l'adresse du **SECOURS DE FRANCE** : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine ou ▼

Commandez en toute sécurité via l'onglet "BOUTIQUE" de notre site internet : www.secoursdefrance.com



Un seul chèque est possible pour l'achat de timbres Secours de France et de DVD.

Attention : la planche de 30 timbres au tarif prioritaire a disparu. La planche au tarif "Lettre Verte" (30 timbres, 50 € port compris) peut encore nous être commandée.



Actualités du Secours de France ♦ Mai 2024



SECOURS DE FRANCE

62 ans d'actions concrètes pour répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire de la "décolonisation"

Depuis 1961, le SECOURS DE FRANCE conduit trois missions :

● Secourir les détresses

Symbolisée par notre référence à Saint Martin, cette mission d'origine concerne d'abord les anciens Harkis, ceux qui ont réussi à échapper à la terrible vengeance des nouveaux maîtres de l'Algérie, leurs veuves, le plus souvent très démunies, plus largement les vieux soldats en difficulté.



● Préparer l'avenir

Par des "bourses d'excellence" aux petits-enfants de Harkis, le soutien aux écoles qui font découvrir et aimer la France à nos enfants. Par l'aide à des personnalités religieuses du Moyen-Orient qui se battent pour que les chrétiens puissent continuer à vivre sur les terres qui ont vu naître notre foi.

● Rétablir la vérité

Par notre bulletin trimestriel, notre site internet et notre lettre électronique, les films que nous produisons, les livres dont nous assurons la promotion, nous luttons contre la désinformation sur l'histoire récente de notre pays et la "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.



Participez aux actions
du SECOURS DE FRANCE :
faites un don !

Lettre électronique
du Secours de France

Directeur de la publication :
Jean-Marie Schmitz

Rédacteur-en-chef :
Tarick Dali

Création et réalisation graphiques :
Blignières Conseil

Diffusion :
ICS-INFORMATIQUE
9 Rue de l'Étoile, 75017 Paris

- 1 Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SECOURS DE FRANCE et à l'adresse de l'association.
- 2 Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : www.secoursdefrance.com
- 3 Ou par prélèvement automatique (*pour les modalités, contacter le secrétariat*).
 - ◆ **Vos dons sont la condition de notre indépendance.**
 - ◆ **Vous bénéficiez d'importantes réductions d'impôts :**
66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tel. : 01 46 37 55 13 ◆ Courriel : contact@secoursdefrance.com

◆ Site internet : www.secoursdefrance.com



Actualités du Secours de France ◆ Mai 2024